

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 47

Artikel: L'alcoolisme en Suisse

Autor: E.Gd.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251427>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en les priant de protester contre des actes de guerre manifestement contraires au droit des gens.

Nous venons vous demander respectueusement, Monsieur le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, de bien vouloir donner suite à la démarche du gouvernement français en élevant au nom de la Suisse une protestation énergique.

Veuillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération et Messieurs les Conseillers fédéraux, l'expression de notre très haute considération. ¹

L'alcoolisme en Suisse

Puisque l'étude de notre vie nationale est à l'ordre du jour, que nous cherchons à nous « connaître nous-mêmes » dans notre passé et dans notre présent, dans notre histoire comme dans notre situation actuelle, tant politique que morale ou économique, il n'est pas mauvais de nous connaître aussi dans nos défauts. C'est pourquoi nous pensons qu'il n'est pas inutile de renseigner nos lecteurs sur la situation de notre pays vis-à-vis d'un des pires fléaux modernes : l'alcoolisme.

Sur la consommation de l'alcool en Suisse, nous possédons deux enquêtes statistiques établies pour les trois périodes de 1880 à 1884, de 1893 à 1902 et de 1903 à 1912, soit par le directeur de la régie fédérale des alcools, soit par le secrétariat antialcoolique suisse. Nous remarquons tout de suite que la consommation de l'eau-de-vie a été considérablement enrayée par l'établissement du monopole fédéral : alors que l'on buvait en Suisse, par tête et par an, 9 1/2 litres d'eau-de-vie avant 1884, les chiffres pour les deux autres périodes oscillent entre 5 litres 78 et 5 litres 62, ce qui est encore évidemment trop. Mais le résultat de ce monopole a été aussi de faire augmenter la consommation de boissons fermentées, bière, cidre et vin : avant 1884, un habitant de notre pays buvait en moyenne 36 litres de bière par an ; il en a bu 72 litres pendant la seconde période enquêtée et 71 pendant la troisième. La consommation du cidre en revanche n'est montée que de 22 1/2 litres à 28 litres, par tête et par an, chiffre auquel elle s'est maintenue. Quant au vin, un habitant en buvait, avant le monopole de l'eau-de-vie, 70 litres par an en moyenne ; ce chiffre a bondi à 87 litres dans la période qui a suivi l'introduction du monopole pour redescendre à 76 litres dans la troisième période. Il résulterait de ces chiffres que la consommation de l'alcool a plutôt diminué en Suisse depuis 30 ans, puisque si l'on boit un peu plus de vin et de cidre, on boit à peu près la moitié moins d'eau-de-vie. Reste la bière dont la consommation a doublé, mais qui n'est pourtant pas une des boissons alcooliques les plus fortement titrées.

Quant à la statistique des auberges en Suisse, elle a été exactement établie en 1912 par le secrétariat antialcoolique en vue de l'Exposition de 1914. Dans ces chiffres ne sont compris ni les restaurants antialcooliques d'une part, ni, d'autre part, les confiseries et crémeries dans lesquelles on débite des vins et des liqueurs, ni les débits de boissons alcooliques à l'emporter. Les cantons qui comptent le plus d'auberges proportionnellement à leur population sont ceux de Schwyz (1 auberge pour 77 habitants), d'Appenzell-Rhodes intérieures (1 pour 78), des Grisons (1 pour 80) et du Tessin (1 pour 81). Ceux qui en comptent le moins sont ceux de Bâle-Ville (1 pour 344), de Lucerne (1 pour 275), de Fribourg (1 pour 255) et d'Obwald (1 pour 254). Dans nos cantons romands, la proportion est la suivante : Vaud : 1 auberge pour 188 habitants ; Valais : 1 pour 88 ; Neuchâtel : 1 pour 204, et Genève : 1 pour 150. La moyenne pour toute la

Suisse est d'une auberge pour 150 habitants, soit 25072 auberges.

Cette statistique n'aurait qu'un intérêt relatif si elle n'était accompagnée par celle que publie régulièrement le Bureau fédéral de statistique sur le rôle de l'alcool comme facteur direct et indirect de mortalité. Cette dernière permet de constater la courbe ascendante de l'alcoolisme de 1891 à 1902, puis sa lente décroissance. En 1908, la proportion des décès par alcoolisme sur le nombre total des décès était de 9,3 %, et de 7,7 % en 1912. C'est encore beaucoup trop. Mais ici les chiffres nous permettent de constater d'une manière irréfutable que l'alcoolisme est à la fois une maladie et un défaut masculins : alors qu'en 1891, on attribuait à l'alcool la cause de 366 décès masculins, il ne mourait la même année que 59 femmes par cette cause. Et au plus fort chiffre des décès masculins par alcoolisme, 465, correspond celui de 82 décès féminins, soit un pourcentage du total des décès de 1 à 2 %. Il est bon de citer ces chiffres à ceux qui, dans nos campagnes de propagande, viennent nous affirmer que les femmes ne se serviront pas de leur bulletin de vote contre l'alcoolisme parce que « les femmes boivent aussi ! »

Mais l'alcoolisme n'est pas pas seulement une cause de décès, il est aussi un facteur direct d'aliénation mentale. Les chiffres du Bureau fédéral de statistique prouvent que, de 1900 à 1904, il a été admis dans les asiles publics d'aliénés 5708 hommes et 5024 femmes. Sur ce total le 21 % des hommes et le 4 % des femmes avaient été intoxiqués par alcoolisme, soit en chiffres absolus 1202 hommes et 218 femmes. Quant à la criminalité ayant l'alcoolisme pour cause, diverses statistiques constatent que du 42 au 48 % des délits ont été commis sous l'influence de l'alcool.

En terminant, évaluons ce que coûte la consommation de l'alcool à notre pays. Ce travail a été fait par le secrétariat antialcoolique suisse, qui est arrivé aux résultats suivants :

Chaque habitant de la Suisse dépense en moyenne en une année 45 fr. 86 de vin, 5 fr. 60 de cidre, 35 fr. 11 de bière et 8 fr. 43 d'eau-de-vie, soit au total 91 francs. Pour l'ensemble de la Suisse, en tablant sur une population moyenne de 3.625.000 habitants, la dépense annuelle pour les boissons alcooliques atteint le total de 329.870.000 francs. « Si l'on ne consommait pas d'alcool, écrit M. R. Hercod,¹ et si l'argent dépensé maintenant en boissons alcooliques était épargné, on pourrait remettre à chaque couple, le jour de ses noces, une dot de 11.860 francs. Le chiffre paraît exagéré, mais il est le résultat d'une très simple division. En 1911, 27809 mariages ont été conclus en Suisse ; les 329.870.000 francs que nous dépensons maintenant en boissons alcooliques, divisés par 27.809, donnent ce chiffre de 11.860 francs. »

On voit par là que la science aride de la statistique peut nous donner de bien utiles leçons.

E. Gd.

De-ci, De-là...

On nous a priée d'insérer l'appel, dont nous détachons les passages suivants :

« *Ligue contre l'exagération de la mode*, — De tous côtés s'élèvent des voix protestant contre la manière dont la mode actuelle est portée ; quoique chacun la critique, personne jusqu'à maintenant n'a cherché à enrayer ce mouvement. C'est donc pour en combattre les exagérations, quoique la mode soit jolie en elle-même,

¹ Dans l'*Abstinence* du 8 avril 1916, dans un article auquel nous avons emprunté les chiffres qui précèdent.

¹ Demander des listes de pétition à M. le Dr Tecon, à Leysin.